Docteur Julliard

CONSIDÉRATIONS THÉRAPEUTIQUES

SUR

LES FERRUGINEUX,

N° 414.

SUIVIES

DE QUELQUES RÉFLEXIONS DE PHILOSOPHIE MÉDICALE,

ET D'UN

NOUVEAU TRAITEMENT DE LA BLENNORRHAGIE VÉNÉRIENNE,

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 décembre 1837, pour obtenir le grade de Docteur en Médecine;

Par JULES MORIN, de Caplong
(Gironde).

> Concevoir le principe vital en dehors de l'organisation, c'est le supposer pouvant exister dans un bloc de marbre.

PARIS.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX ET Ce,
IMPRIMEURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
Rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 8.

1837.

M.—1837.—N° 414.

FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, DOYEN.	MM.
Anatomie	BRESCHET.
Physiologie	BÉRARD (aîné), Président.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacologie	....
Hygiène	....
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. GERDY.
Pathologie médicale	DUMÉRIL. ANDRAL.
Anatomie pathologique	CRUVEILHIER.
Pathologie et thérapeutique générales	BROUSSAIS, Examinateur.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	....
Médecine légale	ADELON.
Accouchements, maladies des femmes en couches et des enfants nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	FOUQUIER. BOUILLAUD. CHOMEL. ROSTAN.
Clinique chirurgicale	JULES CLOQUET. SANSON (aîné). ROUX. VELPEAU.
Clinique d'accouchements	DUBOIS (PAUL).

Agrégés en exercice.

MM. BÉRARD (AUGUSTE).
BOUCHARDAT.
BOYER (PHILIPPE).
BROUSSAIS (CASIMIR).
BUSSY.
DALMAS.
DANYAU.
DUBOIS (FRÉDÉRIC.)
GUÉRARD, Examinateur.
GUILLOT.

MM. JOBERT.
LAUGIER, Examinateur.
LESUEUR.
MÉNIÈRE.
MICHON.
MONOD.
REQUIN.
ROBERT.
ROYER-COLLARD.
VIDAL.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE.

Témoignage de la plus vive reconnaissance.

A MON ONCLE MORELLON.

Veuillez agréer ce faible témoignage de ma gratitude; s'il est trop peu digne de votre affection toute paternelle, daignez m'excuser en faveur du cœur qui vous en fait hommage: c'est votre œuvre, il ennoblit l'offrande.

J. MORIN.

CONSIDÉRATIONS THÉRAPEUTIQUES

SUR

LES FERRUGINEUX,

SUIVIES

DE QUELQUES RÉFLEXIONS DE PHILOSOPHIE MÉDICALE,

ET D'UN

NOUVEAU TRAITEMENT DE LA BLENNORRHAGIE VÉNÉRIENNE.

Le fer est un des métaux dont on apprécie de plus en plus la haute utilité en thérapeutique; chaque jour, sous sa précieuse influence, le médecin enregistre de nouveaux succès.

Les auteurs de matière médicale l'ont tour à tour rangé parmi les médicaments toniques purs, toniques excitants, et toniques astringents.

Si nous observons son action physiologique sur l'homme sain, comme sur l'homme malade, nous verrons, en effet, que de son administration résulte un surcroît d'activité dans le ventricule, que l'appétit est plus prononcé et les digestions plus faciles, que souvent après son emploi survient de la chaleur épigastrique, du malaise, un sentiment de plénitude, de pléthore, qui fatigue beaucoup les malades; que tantôt, appliqué d'une manière topique sur nos tissus, il exerce une action astringente, il modère la suppuration des ulcères, hâte la cicatrisation des plaies, tempère les hémorrhagies; que, d'après cela, je ne trouve nullement injuste de lui conserver encore cette triple action. Mais il existe à son égard une lacune qu'il est temps de remplir. Pourquoi ne

pas l'avoir inscrit sur la liste des spécifiques : certes, si jamais médicament à mérité ce titre, c'est lui ; et je vais tâcher de démontrer que cette place lui est due.

Je ne dirai pas, avec M. Léopold Delandes : « Que tout agent, toute substance capable d'agir, d'exercer une action quelconque sur l'économie, porte en elle une spécificité ; que deux substances étant deux choses différentes, deviennent deux modificateurs différents, que la spécificité des médicaments varie suivant les malades, qu'un médicament n'est spécifique que parce qu'il produit des effets que lui seul peut produire, que le musc agit différemment que le camphre, que le sulfate de soude agit différemment que le jalap, la manne, que l'huile de ricin, et que, par conséquent, toutes les substances sont des spécifiques. »

Un pareil raisonnement n'est autre chose qu'un abus du langage, car il s'agit ici d'une convention, d'une convention reçue par tous les médecins, savoir : que, par spécifiques, on doit entendre un médicament qui a la propriété spéciale de guérir telle maladie, voilà tout. On n'a pas eu la prétention de localiser chaque médication, de dire : L'action spécifique de telle substance s'exerce sur tel ou tel organe, tel élément d'organe, et de telle manière ; mais voudrait-on le dire aujourd'hui, que le fer se prêterait à toutes les explications, et qu'on devrait le proclamer un spécifique.

Considérons d'abord la médication spécifique dans telle ou telle affection. Après un sérieux examen, je ne trouve réellement que trois substances dont l'action soit bien manifeste, dont l'influence soit toujours la même, et dont les résultats ne se traduisent que par la guérison : ces trois substances sont le quinquina, l'opium et le fer. Et le mercure, me demanderont certaines personnes, le condamnez-vous au repos, le frappez-vous de réprobation, et le rejetez-vous parmi les médicaments inertes ou nuisibles ? De tant s'en faut que je le considère comme inerte ! il est, au contraire, très-actif, et parfois peut se montrer utile ; mais il y a loin de cette utilité à une spécificité bien observée. Les accidents primitifs de la syphylis guérissent-ils sans mercure ? C'est ce qui n'est permis à personne de contester. Les

symptômes consécutifs sont-ils moins communs après un traitement mercuriel? C'est ce que l'observation ne prouve pas. La syphilis constitutionnelle une fois déclarée, ne peut-elle guérir que par le mercure? Aucun praticien n'oserait l'avancer. M. Ricord, qui, certes, professe pour les mercuriaux un plus grand amour que MM. Cullerier et Ratier, avoue lui-même que le mercure n'est pas une garantie sûre contre toute infection secondaire, qu'il en diminue les chances, voilà tout.

Maintenant les spécifiques agissent-ils comme antidotes, en détruisant matériellement des principes morbifiques, ou bien comme modificateurs des opérations organiques? C'est ce que nous ne pouvons affirmer d'une manière certaine : mais il est probable qu'ils agissent tantôt d'une façon et tantôt de l'autre; du reste les faits nous manquent pour marquer à chaque agent sa place comme antidote ou modificateur. Tout praticien qui ne voudra pas aller au-delà de l'observation, dira : Le quinquina guérit très-bien une fièvre intermittente, soit simple, soit pernicieuse : comment agit-il? je l'ignore; ce que je sais, c'est qu'il guérit.

L'opium est un spécifique si jamais il en fût : dans le traitement de ce que, en pathologie, on désigne sous le nom de *douleur*, de cette affection qui tantôt n'est qu'un symptôme, et qui tantôt constitue à elle seule toute la maladie, les préparations opiacées réussissent à merveille. Je sais qu'on a essayé de se rendre plus ou moins compte de sa manière d'agir, et qu'on a avancé qu'il calmait en stupéfiant la faculté percevante : c'est possible dans certains cas; mais comment expliquer par ce moyen la cessation complète de la douleur, alors que le cerveau est revenu à son état normal ? il faut ajouter sans doute que cette action stupéfiante se propage également jusque sur la portion du nerf malade, et que sa sensibilité en est plus ou moins modifiée. Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins reconnu que dans tous ces cas l'opium est un spécifique excellent. Que j'ai vu de névralgies dentaires qui ne laissaient pas un moment de calme aux malheureux qui en étaient affectés, et qui n'ont été avantageusement assoupies et guéries que par ce médicament! Mon ami le docteur Lafargue, déjà connu

dans la science par quelques travaux importants, ne parvenait à triompher d'une maladie aussi cruelle qu'en s'inoculant un sel de morphine sur le trajet du nerf dentaire inférieur.

Si nous arrivons au fer, nous voyons le cercle des explications s'agrandir, et nous pouvons formuler son action de la manière suivante : le fer guérit radicalement la chlorose, le fer agit sur le sang; il agit sur deux de ses éléments, le cruor et le fer, qui, une fois réunis, sont susceptibles de fournir l'hématosine sous l'influence de la respiration.— Bruech, à Fribourg, a constaté, par de nouvelles expériences sur des lapins, que le fer administré est absorbé, et circule dans les vaisseaux.

Les maladies dont la guérison se manifeste sous l'influence du fer sont nombreuses; elles le seraient davantage si les expériences devenaient plus fréquentes. Le fer est surtout l'ami intime de la femme, et la jeune fille chaque jour lui doit le retour de sa fraîcheur et de son coloris.

Emploi des ferrugineux dans les affections des organes génito-urinaires.

Je vais m'arrêter un instant sur une maladie bien commune, qu'on rencontre partout, à laquelle on a donné le nom de chlorose, et dont on ne veut parler depuis quelques années qu'à propos de l'appareil sanguin. En effet, depuis quelques temps toutes les thèses qui paraissent sur ce sujet semblent avoir puisé à la même source leurs idées; toutes, dans leur nouveau cadre nosologique, placent cette affection parmi celles dont le fluide circulatoire est le point de départ. Parmi les causes que se plaisent à énumérer les auteurs de ces dissertations, se trouvent tout de suite une mauvaise alimentation et de mauvaises conditions atmosphériques, l'ennui, la captivité, et presque toujours ils vous glissent un amour malheureux : mieux eût valu qu'ils eussent glissé dans leurs recherches l'amour de la vérité! L'haménorrhée, d'après eux, n'est qu'un faible symptôme qui doit à peine figurer parmi les causes prédisposantes. Cabanis, et vous illustre auteur de la *Nosographie phi-*

losophique, comment se fait-il qu'au milieu du vaste champ d'observation où vous étiez placés, vous n'ayez pas soupçonné cette vérité? comment avez-vous pu écrire: « La chlorose est un symptôme de l'aménorrhée? » Mais consolez-vous, l'homme se lasse du vrai, comme il se lasse du faux pour revenir au vrai.

Pour motiver leur opinion, voici à peu près les questions qu'ils vous posent: Une mauvaise alimentation peut-elle produire la chlorose? Vous répondez, oui. De mauvaises conditions hygiéniques, sous le rapport thermométrique, barométrique, hygrométrique, sont-elles suffisantes pour produire la chlorose? Vous dites encore oui. A la suite de cet état particulier où se trouve plongée l'économie, l'aménorrhée peut-elle survenir? Vous leur accordez encore. Donc, ajoutent-ils, l'aménorrhée est le symptôme de la chlorose.

Voulez-vous, je vous prie, me répondre à votre tour, et me dire si les praticiens ne rencontrent pas tous les jours, dans la classe la plus aisée de la société, de jeunes chlorotiques, dont l'état cependant, sous le rapport des gesta, des circumfusa, des applicata et des ingesta, ne laisse rien à désirer? Voulez-vous me dire si ces mêmes praticiens n'y trouvent pas fort souvent de jeunes demoiselles qui jouissaient de la plus belle santé, qui étaient dans un état physiologique parfait, et qui tout à coup sont devenues chlorotiques à la suite d'une suppression accidentelle des règles?

Vous parlez également de chlorose chez l'homme, et vous avez raison, attendu que je ne vois pas que les causes que vous signalez soient plus inhérentes à la constitution de la femme qu'à la sienne: mais moi je les repousse, vos causes; car si elles étaient vraies, nous aurions des armées de chlorotiques, et nous ne serions pas embarrassé pour citer un ou deux cas de chlorose chez l'homme, et que, pour bien voir, il faut souvent s'armer d'une loupe; vous ne trouvez pas, en effet, de conditions plus favorables que celles de nos jeunes soldats, qui quittent le toit paternel, et qui, les trois quarts du temps, vont être exposés aux souffranees du froid, de la faim, de l'ennui et de la captivité... Que conclure alors de tout cela?

1° Conclure que l'alimentation n'est pas une des causes *sine qua non* de la chlorose;

2° Conclure que l'ennui et la captivité, tout aussi bien que l'amour, ne sont pas des causes *sine qua non* de la chlorose;

3° Conclure que l'aménorrhée, dans la moitié des cas, se trouve primitive à la chlorose;

4° Que la chlorose comme l'hystérie sont l'unique partage de la femme, que sa constitution utérine exerce une grande influence sur toute son économie;

5° Que l'homme n'est point sujet à cette affection, qu'il en est à l'abri, puisqu'on a les plus grandes difficultés à en rencontrer un tous les dix ans, et qu'on le cite comme quelque chose d'extraordinaire; car, pour que j'admette encore cet état chlorotique chez l'homme, il faut qu'on me présente un homme qui en ait au moins les principaux caractères, tels que les palpitations, le souffle artériel, de la céphalalgie où de la gastralgie (car il y en a dix-neuf fois sur vingt), et surtout le pica; car sans cela on peut me présenter tous les jours des individus faibles, décolorés, anémiques par suite de pertes sanguines ou de maladie de longue durée, et qui guérissent parfaitement sans le secours des ferrugineux : ce ne sont pas là des chlorotiques.

Je sais bien que l'on voudrait expliquer en partie la rareté de cette maladie chez l'homme par la différence du sang dans les deux sexes : ainsi Fœdisch a démontré que le sang d'un jeune homme à l'état de santé contenait, sur cent parties, dans deux expériences différentes :

Cruor.	Sérosité.	Fibrine.	Fer.	Eau.
13,611	8,801	2,460	0,880	74,248
15,000	9,320	3,111	1,001	71,568

Le sang d'une femme à l'état de santé contenait, dans deux expériences :

Cruor.	Sérosité.	Fibrine.	Fer.	Éau.
12,400	8,601	2,511	0,801	75,687
14,400	8,920	2,501	0,901	73,278

d'où il suit que, dans l'état physiologique, le cruor et le fer sont moins abondants chez la femme que chez l'homme, et que dans l'état chlorotique, ce sont ces deux éléments qui manquent. Mais tout cela n'est pas suffisant pour ma conviction : malgré la prédominance du cruor et du fer chez l'homme, cela ne suffirait pas pour le soustraire à l'action des causes, lorsqu'il se trouve soumis à leur influence.

Voilà des opinions que ne partagent pas quelques-uns de nos professeurs. S'ils deviennent mes juges, ils saisiront cette circonstance comme une heureuse occasion d'ajouter encore quelques connaissances à celles qu'il m'a été permis de puiser à leurs savantes leçons.

Comment doit-on donner le fer dans ces cas? Deux fois j'ai administré les pilules de M. Blaud, et deux fois j'ai obtenu les meilleurs résultats: je les ai données avec toutes les précautions qu'il indique. Ces pilules consistent dans le mélange du carbonate de potasse avec le sulfate de fer : il y a double décomposition ; les deux sels se liquéfient, et il en résulte du carbonate de fer, du sulfate de potasse et de l'eau. M. Kapeler, à l'hôpital Saint-Antoine, a l'habitude de donner le carbonate de fer uni à l'aloès; il se trouve très-bien de ce mode de médication. M. Trousseau se sert avec avantage du chocolat martial : il fait triturer avec la pâte de chocolat de Bayonne une demi-once de sous-carbonate de fer par livre. Ce chocolat se réduit en tablettes, en pastilles, et on le mange cru; son goût est fort agréable. Le nombre de pastilles que la malade doit prendre dans la journée est déterminé par le médecin.

Le même praticien a aussi fait préparer des eaux gazeuses martiales, et nous applaudissons à cette heureuse idée; car il ne suffit pas qu'un médicament soit bon, il faut encore qu'il présente, comme une de ses qualités principales, un mode facile d'administration. C'est ainsi que notre infatigable et savant professeur M. Bouillaud a proposé, et met tous les jours en pratique une méthode de traitement vraiment héroïque dans la majorité des maladies aiguës; mais malheureusement cette méthode n'est presque applicable et proposable que dans un hôpital.

M. Trousseau fait donc dissoudre vingt à vingt-quatre grains de tartrate de potasse et de fer dans une demi-bouteille, qu'on charge ensuite d'acide carbonique.

M. Quesneville vient de préparer une poudre gazeuse avec addition de fer, qui fournit de suite, et avec facilité, une eau gazeuse martiale, que les malades boivent avec plaisir.

Quelquefois, comme l'observe M. Guersent, dont tout le monde connaît l'expérience, on a besoin d'employer successivement plusieurs préparations ferrugineuses avant de pouvoir trouver celle qui convient le plus au malade. L'eau ferrée, simplement, que l'on doit mélanger avec une certaine quantité de vin vieux, réussit parfaitement chez certaines personnes. Il est presque inutile de dire que l'eau ferrée se prépare en mettant une poignée de clous neufs dans une carafe d'eau, et qu'on laisse infuser pendant vingt-quatre heures; on filtre ensuite, et l'on s'en sert comme nous venons de l'indiquer. Une précaution que l'observation clinique justifie, doit être prise lorsqu'on administre le fer : c'est de ne point ordonner ce médicament le matin à jeun; les malades en éprouvent très-souvent une gastralgie fatigante, des tiraillements, une pesanteur incommode; plus, ensuite, une hypersécrétion de la membrane muqueuse intestinale, une dyarrhée que l'on combat avec la poudre de Colombo ou le nitrate de bismuth; par conséquent, il vaut beaucoup mieux ne le laisser prendre qu'aux heures du repas. Si, dès le troisième et le quatrième jour, et quelquefois bien plus tard, des symptômes de congestion se manifestent, on diminue les doses, et même l'on suspend, pour recommencer après la cessation de tout accident.

Chez moi, dans le pays où je suis appelé à mettre en pratique les puissances de la médecine, une certaine portion de la classe instruite a l'habitude de traiter la chlorose, et même toutes les maladies, par la *fameuse drogue de Leroy*. J'éprouve alors le besoin de dire à ceux-là qui auront la curiosité de me lire, qu'avant tout, daus le traitement de la chlorose (pâles couleurs), je leur défie de me montrer un seul cas authentique de guérison dû à cette *drogue;* ils seront contraints

d'avouer, par les considérations suivantes, qu'ils ne doivent pas en faire une panacée, ou s'en servir comme d'une selle à tous chevaux. Je leur prédis que tôt ou tard ils auront à déplorer quelque malheur, s'ils persistent dans la voie fatale où ils se sont engagés.

Pour les convaincre de cette vérité si palpable, qu'une même maladie ne peut pas être souvent traitée par le même médicament, et à plus forte raison que toutes ne sont pas curables par le même remède, je n'ai qu'à leur faire passer quelques exemples sous les yeux.

1° Voilà un individu qui n'y voit plus, parce qu'il est sous l'influence d'une congestion cérébrale ; en voilà également un autre qui n'y voit plus, parce qu'il a perdu trop de sang ; ils sont aveugles tous les deux : serez-vous assez hardi pour les traiter de la même façon ?..

2.° Voilà un individu chez lequel le sang cesse tout à coup d'aborder au cerveau : aussitôt abolition de la faculté de sentir, de penser et de se mouvoir ; en voici un autre chez lequel le sang, au contraire, aborde au cerveau avec trop d'abondance ; aussitôt abolition de la faculté de sentir, de penser et de se mouvoir, deux états qui sont pareils en apparence : oserez-vous les traiter encore de la même manière ?......

3° Un individu délire parce qu'il meurt de faim ; un autre délire aussi, mais parce qu'il a trop bu et trop mangé : ferez-vous encore ici la même chose ?....

Je pourrais aller plus loin ; mais en voilà suffisamment, je pense, pour vous prouver que si, chez deux individus dont la maladie se ressemble, vous ne pouvez administrer le même médicament sans risque de mort, à plus forte raison dans une foule de maladies qui n'ont entre elles aucune ressemblance.

Comme moyen hémostatique dans quelques ménorrhagies et hématuries.

Voyant que, sous l'influence du fer, les menstrues reparaissaient facilement, les observateurs durent trembler à la seule idée d'essayer les ferrugineux dans les hémorrhagies utérines ; mais l'observation de ces

praticiens était très-incomplète, puisqu'ils ne voyaient que l'aménorrhée qu'ils combattaient, oubliant totalement l'état général, dont l'altération, cause ou effet, entretenait la maladie ; ils n'avaient pas compris que c'était la modification générale qui modifiait à son tour l'état local. Certes, on aurait beau saturer de fer immédiatement une jeune fille dont la suppression des règles tiendrait à une cause appréciable, telle que la frayeur ou l'impression du froid, cela n'aboutirait à rien : ce n'est qu'après un temps plus long, lorsque cette suppression a retenti sur toute l'économie, que l'usage du fer produit de merveilleux résultats ; de sorte que le fer n'est pas un puissant emménagogue, comme on le supposait, car il n'a pas, comme les médicaments de cette classe, la propriété de stimuler directement l'utérus, d'en faire un centre de fluxion. Ce qui avait éloigné encore les praticiens de l'emploi de cette substance dans les hémorrhagies, c'est qu'à la suite de l'administration prolongée du fer, ils avaient observé des épistaxis, des hémoptysies ; il n'était donc pas surprenant qu'il fût proscrit comme antihémorrhagique.

Mais les thérapeutistes modernes, fécondant cette idée, que le fer n'agit sur l'utérus que par une action éloignée, que parce qu'il modifie le fluide circulatoire, ont voulu le tenter dans certaines ménorrhagies qui ne sont pas liées à une hypérémie générale et locale ; un plein succès a dépassé leurs espérances. Nous devons à M. Trousseau plusieurs faits recueillis dans sa pratique. Un, entre autres, se rattache à la fille d'un lieutenant-colonel, qui avait été réglée à l'âge de treize ans ; peu à peu ses règles avaient paru avec beaucoup d'abondance, et puis s'étaient presque supprimées pendant plusieurs mois. A quatorze ans, il y avait une décoloration profonde et tous les symptômes de la chlorose la plus tranchée. Cependant les règles, à chaque époque menstruelle, prenaient une abondance excessive, et ensuite la jeune malade tombait dans le plus profond anéantissement ; enfin, à l'âge de quinze ans et demi, les métrorrhagies prirent une telle intensité, que la mort parut plusieurs fois imminente. A chaque période menstruelle, un liquide rose s'écoulait avec une abondance effrayante ; les syncopes

se succédaient avec rapidité, et cette jeune demoiselle n'était plus qu'une espèce de cadavre. Sur-le-champ elle fut mise à l'usage du chocolat martial : au bout de huit jours les forces étaient un peu revenues. A cette époque, on ajouta l'eau gazeuse martiale, et après deux mois de traitement, la jeune malade était parfaitement retablie. Certes, les lotions froides, les boissons glacées, acidulées, l'extrait de ratanhia, offraient quelques ressources, mais pas suffisantes pour prévenir une fin probablement fatale.

Un jeune médecin des environs de Tours m'a souvent parlé d'une métrorrhagie observée chez une femme parvenue à l'âge critique, qui ne put être heureusement traitée que par les substances martiales. M. Trousseau en a fait aussi une heureuse application dans de telles circonstances. Je me rappellerai toujours l'exemple d'une jeune femme, qui, trois semaines après ses couches, vit ses lochies augmenter tout à coup, de séro-sanguinolentes qu'elles étaient, devenir sanguinolentes. Huit jours s'écoulèrent sans amélioration, et durant ce laps de temps la malade avait beaucoup perdu de ses forces, au point qu'elle pouvait à peine se tenir debout. Je consultai alors un praticien fort habile, sans doute, mais qui, par préoccupation, ou soit oubli de sa part, me détourna de l'administration du fer, attendu que cela pourrait augmenter l'hémorrhagie. A cette époque, je lisais quelques pages de matière médicale, et mon attention s'était particulièrement portée sur le fer. Je résolus, malgré les conseils qu'on me donnait, de l'administrer, toutefois avec prudence. Je fis faire quarante-huit pilules selon l'ordonnance du praticien de Beaucaire ; je les fis prendre comme il l'indique lui-même, et dès le quatrième jour l'écoulement diminua, les lochies reprirent presque leur premier aspect, et le dixième jour notre malade était tout entière à ses occupations. Dans certaines hématuries chroniques, M. Rayer se sert aussi des préparations ferrugineuses avec assez d'avantage. M. Ricord conseille souvent à ses malades l'usage de l'eau ferrée, lorsque, après un traitement plus ou moins long, et un régime plus ou moins sévère, ces individus sont porteurs d'un faible écoulement chronique.

Emploi du fer dans les névralgies.

Il est assez fréquent d'observer des névralgies qui reviennent à des intervalles plus ou moins rapprochés, tantôt sous la forme d'accès réguliers, tantôt irréguliers, ce qui est le plus fréquent. Dans le premier cas, l'écorce du Pérou me paraît bien préférable, d'après une foule d'observations qu'on lit tous les jours dans les recueils périodiques ; dans le second, on donne la préférence aux ferrugineux. M. Trousseau, et quelques médecins avec lui, préconisent également le sous-carbonate de fer dans les névralgies qui reviennent sous forme d'accès irréguliers ; mais c'est à une condition : c'est que la névralgie se trouvera liée à un état chlorotique. Cependant MM. Hutchinson, Stewart, Craward, Davis Wittke et Thomson, ont publié dans les journaux anglais des observations qui certes ne se rattachent pas à des sujets chlorotiques. M. Duparcque, en France, a aussi expérimenté sur un assez grand nombre de personnes, et parmi les observations de ce praticien, on ne trouve pas de chlorotiques.

Une jeune femme de vingt-huit ans avait une douleur de tête qui durait depuis six mois; elle était bien réglée et sa constitution était bonne. On l'avait soumise à un traitement des plus variés, et tout cela sans la moindre amélioration; il ne restait plus qu'un parti, celui de recourir au fer. Un gros de sous-carbonate de fer, incorporé dans du miel ou des confitures, fut administré le premier jour : elle en prit trois gros, et cette dose suffit pour sa guérison.

IIe OBSERVATION.

Un notaire de trente-sept ans, d'une constitution athlétique, était atteint, depuis quelque temps, d'une névralgie faciale irrégulièrement intermittente ; il fut également soumis à l'usage du sous-carbonate de fer, et le troisième jour il allait déjà mieux; il continua quelques jours encore après la guérison.

IIIe OBSERVATION.

Une jeune femme de vingt-huit ans, modiste, d'une constitution moyenne, bien réglée, éprouve, sans cause appréciable, des douleurs dans tout le côté droit de la tête; ces douleurs étaient si vives, qu'elles arrachaient des cris à la malade; elles se faisaient surtout sentir dans le trajet du nerf sus-orbitaire. Ces douleurs duraient depuis deux mois, et avaient été attaquées par différents moyens. Toujours souffrante, elle s'adressa à M. Duparcque, qui lui administra le sous-carbonate de fer; le troisième jour, les accès furent suspendus, et cette femme marcha dès lors vers une prompte guérison. (*Nouvelle Bibliothèque médicale*, 1826, tom. III.)

A l'hôpital Saint-Antoine, dans le service de M. Mailly, j'ai vu une femme de trente ans, d'un tempérament nervo-lymphatique, dont les règles allaient assez bien, et qui, depuis près d'un an, avait une gastralgie qui la faisait vivement souffrir; cette gastralgie revenait une ou deux fois par jour. Je me suis trouvé quelquefois à l'invasion des accès, et j'ai toujours vu la malade pleurer abondamment, se tordre comme si elle eût eu la colique *de miserere*, et elle poussait des gémissements. Les antispasmodiques, les antiphlogistiques, les révulsifs de toute espèce, furent sans succès. On n'essaya point le fer pendant mon séjour à l'hôpital, dont je ne tardai pas à sortir; je n'ai pas eu de nouvelles de cette femme..... Un pareil cas peut s'offrir d'un jour à l'autre dans ma pratique; mais je garantis que ma première malade sera saturée de fer. Il y a quelques jours, je me trouvais à la consultation de M. Jadiot, à l'Hôtel-Dieu : une femme de trente ans se présenta; elle était pâle, paraissait affaiblie. On l'interroge sur ce qu'elle éprouve : elle dit que, depuis huit ou dix mois, elle a un mal de tête qui ne cesse de la faire souffrir; que, du reste, elle se porte bien. Ses règles ne sont point troublées; elle a été saignée fort souvent, et c'est le seul remède qui la délivrait de son mal pendant quelque temps;

mais à présent, dit-elle, je suis si faible, que je ne veux plus qu'on me saigne. On lui demande si cette douleur dure toujours, ou si elle reparaît tous les jours, tous les deux jours, et plusieurs fois dans la journée. Elle répond qu'elle n'est pas continuelle; qu'elle est intermittente, et que c'est pour cela qu'on lui a aussi administré le sulfate de quinine pendant longtemps. M. Jadiot l'ausculte, et ne trouve rien. Malgré qu'elle ait déjà pris du quinquina, ce médecin pense qu'il faut insister encore sur ce moyen. — Sur une observation que le fer pourrait ici convenir, il a recommandé à la malade de repasser. Cette céphalée, j'en suis presque convaincu, aurait cédé, et ne cédera probablement que lorsqu'elle sera combattue par les ferrugineux.

Organes de la digestion.

Il arrive souvent que certaines affections du tube digestif, après avoir duré longtemps, jettent ces organes dans une débilité assez grande, à laquelle participe souvent toute l'économie. Les individus qui présentent cet état ne peuvent supporter les aliments les plus légers; la digestion est engourdie. Dans de pareilles circonstances, les ferrugineux sont recommandés; le chocolat et l'eau gazeuse martiale sont d'une précieuse ressource. Ces langueurs d'estomac que les femmes accusent si souvent se trouvent bien d'un semblable traitement. Certain flux dyarrhéique, comme la gastrorrhée, l'entérorrhée, réclament la même thérapeutique.

Hydropisies, scrofules.

Tous les jours, dans les hôpitaux, l'on est à même d'observer des malades atteints d'hydropisie générale ou partielle, qu'on ne soumet qu'à la méthode spoliative. L'appareil urinaire et le tube digestif sont seuls chargés d'opérer la guérison, qui tantôt arrive, et tantôt n'arrive pas. Cependant M. Cruveilhier a obtenu des résultats si heureux de l'emploi du fer, alors que tous les médicaments avaient échoué, que

cet habile et consciencieux praticien mériterait bien qu'on poursuivît ses expériences. Il cite dans ses ouvrages l'exemple de deux jeunes filles atteintes d'anasarque, dont les causes lui parurent affranchies de toute lésion organique, et qui guérirent rapidement sous l'influence des ferrugineux à haute dose.

On connaît les succès de M. Lugol dans le traitement des scrofules par l'iodure de fer. Ce praticien améliore et guérit tous les jours les malheureux scrofuleux qui réclament ses soins. M. Trousseau observe qu'avant la découverte de l'iode on employait le fer, et qu'on le délaissa pour ne se servir que de l'iode; de sorte, ajoute-t-il, qu'il est difficile de dire lequel des deux a le plus d'influence lorsqu'ils sont administrés ensemble. Il est certain que, dans une maladie où il faut se demander, non pas quels sont les organes altérés, mais bien ceux qui ne le sont pas, le fer, par son action incontestable sur le fluide sanguin, doit jouer un rôle tout aussi important que l'iode, et que leur réunion à l'état d'iodure de fer ne peut qu'augmenter cette action bienfaisante.

Je sais bien que Paterson, de Dublin, a rapporté des faits curieux de guérison de carie vertébrale, à la suite de l'administration de teinture d'iode. Il a publié le cas d'un jeune homme de quatorze ans qui guérit en dix mois; celui d'une femme de vingt-six ans qui avait une gibbosité lombaire ave un abcès par congestion dans l'aine, et qui guérit également après avoir pris, pendant trois mois, dix gouttes de teinture d'iode, trois fois par jour; celui d'une jeune demoiselle qui portait une saillie vertébrale avec engourdissement des jambes, et dont la santé se rétablit par le même moyen. Mais une chose qui prouve que l'iode seule n'est pas aussi héroïque que ces observations tendraient à le faire croire, c'est que, dans les hôpitaux de Paris, où j'ai été à même d'observer plusieurs cas de *mal de Pott*, j'ai toujours vu employer les moxas sans la teinture d'iode, et produire les plus beaux résultats.

Une affection encore bien commune, dans laquelle le fer réussit à merveille, c'est la gengivite. Certaines personnes, quoique bien portantes du reste, ont les gencives molles, livides, saignantes, et quel-

quefois décollées. Cette affection, qui se présente assez souvent aussi à la suite de l'emploi des mercuriaux, et qui a reçu le nom de *gengivite mercurielle*, est avantageusement traitée par la mixture proposée par M. Cruveilher, et que j'ai modifiée de la manière suivante :

℞	Eau distillée de menthe,	℥ j.
	Alcoolat de cochléaria,	℥ j.
	Teinture de cannelle,	℥ ß.
	Teinture de quinquina,	℥ j.
	Laudanum de Sydenham,	ʒ ß.
	Teinture de mars tartarisé,	℥ j.

Maladies des organes thoraciques.

Aucun praticien, à l'heure qu'il est, ne songe à administrer le fer dans la phthisie, attendu qu'on n'est pas bien d'accord sur la cause la plus probable, c'est-à-dire, une altération du sang. Examinons un peu les causes qui peuvent enfanter une affection aussi dangereuse. Les auteurs parlent d'abord de l'influence des climats froids sur les individus qui viennent d'un pays chaud ; ils pensent qu'ici l'air froid agit comme corps irritant. Mais, s'il en était ainsi, il est probable que cette irritation se manifesterait presque toujours par quelques bronchites, tandis que ces personnes n'accusent souvent qu'un amaigrissement progressif et un peu plus de faiblesse avec ou sans toux.

Croyez-vous, par hasard, que cette atmosphère, pourvue de moins de calorique que celle qui chaque jour vivifiait leurs poumons, ne puisse pas avoir une grande influence sur l'hématose, et, par suite, sur la santé générale ? Il en est de même d'une mauvaise alimentation, qui agit encore d'une manière notable sur le fluide circulatoire. Une autre cause, dont la découverte est due à M. Baudelocque, et que celui-ci n'appliquait qu'aux développements des scrofules, consiste dans la respiration prolongée d'un air non renouvelé, dans la réunion de plusieurs personnes dans une chambre peu spacieuse pendant les

longues nuits d'hiver, dans l'habitude pernicieuse de placer sa tête sous les couvertures, durant la nuit, ou bien de tenir les rideaux hermétiquement fermés, et d'emprisonner par ce moyen l'air autour du lit; j'avoue que je ne reconnais encore là que des modifications de l'hématose.

Après ces causes, on place le défaut d'exercice, les habitudes sédentaires, et on s'écrie : Voyez les portiers, les cordonniers, les tailleurs, les couturières, arriver en foule dans nos hôpitaux. C'est vrai, très-vrai; mais ici c'est le fluide sanguin qui est primitivement affecté: est-ce que le sang ne contient pas les matériaux de toutes nos sécrétions? ne circule-t-il pas avec plus de rapidité chez celui dont la vie est active? ce sang ne traverse-t-il pas plus souvent, dans un temps donné, les divers émonctoires? ne se dépouille-t-il pas davantage, et, dès ce moment, n'est-il pas dans des conditions meilleures pour la nutrition des organes?

M. Roche ajoute que le tubercule ne peut se développer que sous l'indispensable intervention d'une irritation du poumon, quelque faible qu'on la suppose; sans cela, il est impossible de s'expliquer la concentration tuberculeuse dans cet organe. Comment, en effet, dit-il, un sang altéré, qui circule partout, qui se trouve en contact avec tous les organes, peut-il localiser ses effets sur une seule partie, si une cause particulière, telle que l'irritation, ne venait déterminer cette localisation?

Tout d'abord, je l'avoue, on se sent effrayé par une telle objection. Il est, je crois, facile d'y répondre. Ainsi, voulez-vous me dire, je vous prie, comment il se fait que le virus vénérien, qui circule dans toute l'économie, va particulièrement porter ses effets sur le voile du palais? Voulez-vous me dire comment le scrofule produit la carie des doigts de pied plutôt que celle de toute autre partie? Et l'azote, dont ce goutteux est saturé, par quel mécanisme va-t-il, sous forme d'acide urique, se déposer autour du gros orteil? Dites-moi comment le mercure, une fois absorbé, va irriter les gencives plutôt que les conjonc-

tives ? Vous le voyez, voilà divers états morbides dont vous ne pouvez expliquer la prédilection pour tel ou tel organe par l'irritation.

Des considérations qui précèdent, je me sens entraîné à déduire ce corollaire : c'est qu'au-delà de l'irritation que nécessite parfois le tissu pulmonaire pour le dépôt du tubercule, il y a, j'ose le dire, une prédilection fatale du poumon pour ces corps étrangers.

Du fer dans les maladies des yeux.

Lorsque l'ophthalmie a été convenablement combattue par les antiphlogistiques, il arrive, malgré cela, qu'elle ne se termine pas toujours d'une manière franche, et qu'elle menace de passer à l'état chronique : alors le sulfate de fer (vitriol vert, couperose verte), associé à l'eau de roses dans les proportions de un à deux grains par once, réussit fort bien.

Autrefois, et aujourd'hui même encore, on en fait usage dans les entorses, les contusions. On se sert des boules de Mars, de Nanci, qui ne sont autre chose que du tartrate de potasse et de fer, et qui a la faculté de se dissoudre dans l'eau.

Wedelius regarde l'opium comme l'ancre sacrée de la vie; Sydenham dit que c'est un des plus beaux présents que Dieu a faits à l'humanité, et que, sans lui, la médecine est impossible; Huffeland regarde l'opium avec la saignée et le tartre stibié comme l'un des trois moyens les plus efficaces de l'art de guérir; enfin, Paracelse en fit un usage si fréquent, qu'on l'appela *Doctor Opiatus.* Comment se fait-il donc qu'on ne rencontre pas un *Doctor Ferrugineus ?*

SUR UN POINT DE PHILOSOPHIE MÉDICALE.

Peut-il y avoir autre chose que des organes et des fonctions ? Il est curieux de voir les efforts multipliés qu'a faits l'homme pour expliquer les phénomènes de son existence, comment il s'est jeté dans le domaine sans fin des illusions et des hypothèses pour deviner ce qu'on n'a pas

voulu qu'il connût. Platon, et Aristote, dont le génie voulait tout soumettre à son empire, inventèrent une âme triple pour mieux détruire les difficultés, et, dès ce moment, ils purent tout expliquer. Si une plante végète, disaient-ils, c'est parce qu'elle a une âme végétative; si un animal végète et sent, c'est qu'il en a deux; si l'homme, de plus, est intelligent et raisonnable, c'est à une troisième âme, plus pure que les deux autres, qu'il doit ce privilége. Bordeu proclama l'existence d'une propriété vitale dans chacune de nos parties : c'était la *sensibilité*, qui, par là, devenait tout à fait une puissance indépendante. Il est inutile de citer les Van-Helmont et les Stahl, qui ne concevaient aussi les forces vitales qu'à part l'organisme. Barthez, Chaussier et Bichat professaient un vitalisme moins absurde.

Un de nos professeurs, M. Rostan, dit, dans son cours de clinique : Pour nous, les propriétés dites vitales ne sont que le résultat de la matière organisée; c'est la matière en mouvement, c'est la matière mise en jeu : ce qui veut dire que chaque fonction constitue la propriété vitale d'un organe, et que, par conséquent, toute force vitale dépend de l'organisation. M. Récamier, puissant ennemi de ces idées, qui ne voit partout que le principe vital indépendant de tout organe, se sert, dans ses leçons, de l'exemple suivant : Prenons un œuf; que trouvons-nous dans cet œuf? une molécule, un filament, un *rudimentum*, qui, sous l'influence de 31° de chaleur, devient un poulet. Trouvez-vous, dans cette fibrile, un système nerveux, un appareil circulatoire? Rien de tout cela, absolument rien; et voilà que de toutes pièces ces divers appareils se développent. Voulez-vous, je vous prie, me nommer l'organe qui a fonctionné de cette façon, qui a créé aussi merveilleusement toutes les parties de ce poulet? Eh bien! c'est une force que je nomme vitale, qui s'appartient à elle seule, qui ne se trouve point dépendante de tel ou tel organe, mais qui peut agir sans eux, puisqu'elle les crée.

D'après cela, on serait tenté de recevoir avec joie l'opinion de M. Récamier. Mais voyons un peu si son exemple est bien choisi, et si nous ne pourrions pas nous en servir, même pour le combattre.

Prenons, à notre tour, un œuf de poule, mais d'une poule vierge. Dans cet œuf on trouve également un point central, le même rudimentum. Eh bien! soumettez cet œuf à 31° de chaleur, et il va se putréfier. Ici, votre force vitale n'a rien produit, n'a rien organisé. Prenons ensuite un œuf de poule que l'approche du mâle aura vivifié; soumettez-le à 31° de chaleur, et voilà qu'un poulet se développe. Quelle différence y avait-il donc entre ces deux œufs? une seule, que M. Récamier n'ignore pas plus que moi, l'absence de la liqueur prolifique du mâle, du principe fécondant, pas autre chose. La poule vierge produit un corps organisé capable d'une sorte de vie; l'œuf qu'elle fournit présente la cicatricule qui contient le véritable germe absolument comme les œufs fécondés, elle n'est qu'un peu plus petite. Malpighi, ayant examiné cette cicatricule dans les œufs féconds nouvellement pondus, vit au centre de la cicatricule une bulle nageant dans une liqueur, et reconnut au milieu de cette bulle l'embryon du poulet bien formé; au lieu que la cicatricule des œufs vierges, inféconds, produits sans communication avec le mâle, ne lui présenta qu'un petit globule informe. D'après cela, l'effet des 31° de chaleur se borne tout simplement au développement de l'embryon du poulet, qui, comme nous venons de le voir, existe tout formé dans la cicatricule de l'œuf fécondé. Votre force vitale n'ayant donc rien produit là où il y avait une molécule vivante, mais non fécondée, n'ayant pu se manifester que là où il y avait une molécule vivante renfermant un embryon, j'en conclus que toute force vitale indépendante de nos organes est chose que je ne puis admettre. Ah! que de la cicatricule d'un œuf non fécondé elle en fasse jaillir un poulet, je crois à sa toute-puissance; mais que d'une cicatricule qui renferme déjà un poulet elle m'en fasse naître un, c'est ce que personne ne pourra trouver surprenant; et si vous appelez cela créer de toutes pièces, vous n'êtes pas difficile.

Pour ce qui est des fausses membranes, qui, d'après M. Récamier, s'organiseraient sous l'influence unique de la force vitale, il me semble que le savant professeur n'a pas assez réfléchi qu'il n'y a aucune espèce d'analogie entre le fait qu'il invoquait tout à l'heure, et l'exemple

qu'il nous cite maintenant. Comment, en effet, concevoir indépendant de l'organisation ce qui est non-seulement en contact immédiat avec cette même organisation, mais encore ce qui en relève de la même manière que la plante parasite relève de la plante mère.

Mais à présent, dirons-nous encore avec M. Rostan, que tout dérangement dans la fonction suppose nécessairement une lésion matérielle de l'organe qui l'exécute? Eh bien! j'avoue que je ne sais que répondre en présence des faits suivants : Zacutus Lusitanus, médecin portugais, cite une hématurie qui dura dix-huit ans à la place des règles ; on ne trouva rien du côté de la vessie. Choppart rapporte un exemple exactement semblable.

Zacutus Lusitanus parle d'une hémoptysie qui dura quarante ans, et la malade vécut quatre-vingts ans.

Samulth cite un ministre protestant qui était également sujet à une hématurie périodique, et qui ne présenta rien du côté de la vessie, ni des reins.

En 1812, une jeune fille logée à la Salpétrière fut réglée à seize ans; à la suite d'une vive frayeur, les menstrues se supprimèrent : alors une hémoptysie survint à chaque époque menstruelle, et dura quarante-deux ans; rien du côté des poumons.

Mais tous les jours nous voyons une pneumonie enrayer des règles qui allaient apparaître; et certes, là je ne peux croire à une altération organique de l'utérus. D'après cela, il m'est permis de penser qu'à nos organes et à nos fonctions se trouve unie certaine force que nous ne pouvons saisir, mais qui peut s'altérer indépendamment de nos organes; et, pour rendre toute ma pensée sur ce point, j'ajoute que, si une altération organique entraîne un trouble dans les fonctions, parfois aussi c'est un trouble fonctionnel qui détermine le trouble dans les organes.

D'une méthode nouvelle pour juguler une blennorrhagie vénérienne en trois jours.

Je ne viens pas offrir un remède neuf, une plante vierge, ou bien un roob antisiphylitique; non, je n'apporte aucun antidote, aucun spécifique; mais j'offre un *modus faciendi* entièrement inconnu. Ma méthode consiste dans l'association des antiphlogistiques, des purgatifs et des injections : voilà tout. Certes, ces trois moyens thérapeutiques sont bien connus; mais on ne s'en est servi que d'une manière isolée. C'est ainsi qu'on a mis en usage les injections plus ou moins astringentes et stimulantes, mais toujours avec peu de succès, puisque les praticiens de nos jours les ont totalement oubliées. A l'heure qu'il est, MM. Cullerier, Ratier et Lagneau formulent ainsi le traitement de cette affection : sangsues au périnée si la phlegmasie est intense, cataplasmes émollients, bains, injections tièdes et calmantes, lavements, diète légère et boissons en grande quantité..... Durée de la maladie, de trente à cinquante jours.

M. Lagneau ajoute que les purgatifs qui, au début de l'urétrite spécifique, pourraient avoir de graves inconvénients, attendu qu'ils exposeraient à la faire tomber dans les bourses, ont quelquefois l'avantage de l'arrêter complétement quand ils sont donnés au déclin.

Ce praticien si recommandable prétend que les dangers d'une infection générale sont plus grands, lorsqu'on fait avorter si subitement cette affection; il pense qu'il faut laisser au virus le temps de s'épuiser.

Quant à MM. Cullerier et Ratier, ils professent que la durée a peu d'influence sur l'apparition des symptômes consécutifs; seulement ils signalent les accidents qui se manifestent après un pareil avortement; une prostatite et parfois une vive cystite se déclarent.

Cependant, disent les auteurs que je viens de nommer, si par hasard vous voulez juguler, faites-le dès le début, car plus tard vous courez les plus grands risques. Eh bien! moi, je dis qu'on peut agir sans

crainte à toutes les époques de l'invasion; qu'on ne doit pas comparer cette suppuration à celle d'une plaie. Il est évident que si, une fois la suppuration établie, on allait la supprimer, la membrane qui doit fournir les bourgeons charnus serait troublée, et la cicatrisation ne s'opérerait pas. Mais il n'y a aucune solution de continuité dans le canal de l'urètre, et, par conséquent, aucune cicatrice à attendre.

Quel est donc mon *modus faciendi*? Le voici :

Que la maladie date de près ou de loin, que les douleurs soient vives ou faibles, je fais appliquer une certaine quantité de sangsues au périnée, quantité qui varie selon les individus et selon l'intensité du mal; aussitôt après, je fais commencer les injections d'eau fraîche simplement, que j'aiguise avec du vin lorsqu'elle ne produit plus de sensation sur la membrane urétrale. Le premier jour j'ordonne deux cents injections, le second jour je donne deux bouteilles d'eau de Sedlitz, une le matin, l'autre le soir, et avec cela trois cents injections. Le troisième jour, même traitement, et le quatrième la maladie est entièrement enrayée. J'ai à peu près une quarantaine d'observations; deux ont été recueillies par moi, et les autres m'ont été fournies par mon ami Calmel, étudiant en médecine.

Mais, à la place des injections, je conseille un autre moyen qui sera d'une plus facile exécution, et qui présentera plus de garantie : je veux parler de l'irrigation continue au moyen d'un clysoir, que je suis à même de faire préparer. La pression atmosphérique en fera tous les frais, et la membrane urétrale sera incessamment en contact avec de l'eau qui se renouvellera sans cesse. Du reste, je me propose de faire paraître un travail là-dessus après de plus nombreuses expériences.

Je pense donc que cette méthode prendra peu à peu de l'extension, et qu'on ne verra bientôt plus de ces vieilles blennorrhagies qui deviennent interminables. C'est un grand service qu'on rendra, car il n'y a pas de maladie plus fatigante par les soins qu'elle réclame, et pénible par le régime plus ou moins sévère auquel on est souvent condamné. Trois jours de repos, et le quatrième vous rendrez à ses occu-

pations le malheureux que vous saturez de boissons mucilagineuses pendant un ou deux mois.

PROPOSITIONS.

I.

L'aménorrhée qui n'est point le résultat d'une altération organique doit être traitée par les seules ressources que vous offre l'hygiène; les moyens pharmaceutiques sont rarement utiles, si toutefois ils ne font pas de mal.

II.

Lorsqu'une jeune fille de quinze à vingt-cinq ans voit ses menstrues cesser d'apparaître sans cause appréciable, et qu'elle-même n'accuse aucun dérangement, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent on aura à redouter un travail de tuberculisation.

III.

Le cancer de la matrice est presque toujours une maladie locale, tandis que le cancer des mamelles donne lieu, dans la presque totalité des cas, à une infection générale.

IV.

L'inoculation de la morphine est un excellent moyen contre certaines démangeaisons des parties génitales chez la femme.

V.

La saignée répétée chez des individus d'un certain âge détermine souvent un affaiblissement de la vue.

VI.

D'après ce que j'ai vu, je regarde comme bien préférable l'ouverture des abcès du sein, ainsi que ceux des grandes lèvres, même avant que le pus soit formé; la tuméfaction et la douleur de ces parties sont suffisantes pour me déterminer.

VII.

Les bains alcalins sont fort utiles dans les caries scrofuleuses.

VIII.

Le meilleur de tous les contre-poisons, c'est sans contredit la pompe stomacale, telle qu'elle a été modifiée par mon ami, le docteur Lafargue.

